

L' ECHO DU LAUDON

JUILLET 2019



*BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE*

Numéro 67

INFOS MAIRIE



- Inhumation de Madame Marie DUTAUZIET épouse ANGLADE dans le caveau familial.

* HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

LUNDI et JEUDI : 14 H - 18 H

MARDI : 14 H - 19 H

MERCREDI : 09 H - 12 H

VENDREDI : 14 H - 17 H

Tel: 05-58-79-82-80

Mail: mairie.saintecolombe@wanadoo.fr

Congés du secrétariat de mairie :

du 29 juillet 2019 au 16 août 2019 inclus

Des permanences seront tenues par Monsieur le Maire et les adjoints.

Les dates seront publiées sur le site internet de la commune et affichées sur la porte de la mairie.

* HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE:

LUNDI et VENDREDI : 15 H - 18 H 30

MERCREDI : 14 H 30 - 18 H 30

JEUDI : 9 H - 12 H

VENDREDI : 14 H - 17 H

Tel: 05-58-79-85-18

Mail: sainte.colombe@wanadoo.fr

Congés de la médiathèque:

du 15 juillet au 23 juillet 2019 inclus

Réouverture le mercredi 24 juillet de 15h à 18h sur la terrasse du trinquet.

du 19 août au 01 septembre 2019 inclus

* ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX :

Les travaux de fauchage des chemins communaux sont programmés fin juillet début août .

* ROUTE EYRES-MONCUBE FERMÉE :

En raison de travaux d'entretien de la chaussée, la route départementale Sainte Colombe - Eyres-Moncube sera fermée les 17 et 18 juillet 2019.

* INSCRIPTION BUS SCOLAIRE:

Nous vous rappelons qu'il faut renouveler la demande de transport scolaire pour votre enfant sur:

scolaire4079.transports.nouvelle-aquitaine.fr avant le 31 juillet afin de bénéficier de la gratuité des frais de dossier.

Pour les ayants droits (en vertu du règlement régional de transport scolaire), votre abonnement sera pris en charge par le Département des Landes, à l'exception de la majoration éventuelle qui pourrait intervenir en cas d'inscription après le 31 juillet.

Pour les non ayants droits et les frais d'inscription tardive, le règlement vous incombera et pourra être réalisé en ligne.

Une fois les droits d'accès ouverts, vous recevrez la carte de transport de votre enfant.

INFOS MAIRIE



PRÉFET DES LANDES

Coupez l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine dont les Landes. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika.

Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.



Des gestes simples pour éviter sa prolifération

Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves.

C'est là qu'il faut agir.
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. - Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage
- Participez à la surveillance du moustique tigre

Sachez reconnaître le moustique tigre

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises !)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)

Sa piqure est douloureuse.

Signalez sa présence

Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, vous pouvez signaler sa présence sur le portail:

www.signalement-moustique.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Extrait de la note brève et synthétique disponible sur le site internet de la commune www.sainte-colombe40.fr et consultable sur demande en mairie.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget général de la commune et de ses budgets annexes.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Charges à caractère général	Energie, fournitures, maintenances, entretien des bâtiments et impôts	112 069.86 €
Personnel	Salaires et charges	202 721.26 €
Atténuation de produits	contribution au mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.	19 794 €
Autres charges de gestion courantes	Pompiers, indemnités subventions aux association et participation aux organismes de regroupements	83 872.57 €
Charges financières	Intérêts d'emprunt	12 061.35 €
Total des charges		430 519.04 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	0 €
Total dépenses		430 519.04 €

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Produits et services	Services périscolaires, Trinquet, cimetière, salaires mis à disposition d'autre collectivités	39 363.75 €
Impôts et taxes	Taxes d'habitation, taxes foncières, impôts des entreprises compensés par le communauté de commune	258 858.73 €
Dotations et participations	Dotations de l'Etat et subventions	118 309.70 €
Autres produits	Revenu des immeubles (logements et location des salles)	33 294 €
Produits financiers	Intérêts parts sociales reçus	5.94 €
Produits exceptionnels		0.00 €
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés absents	21 100.96 €
Excédent de fonctionnement reporté	Excédent cumulé des années précédentes	149 259.88 €
Total des produits		620 192.96 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Emprunts (Capital)	Emprunts liés à la réfection des bâtiments et d'aménagement du bourg, à la réalisation du Trinquet et à la mise aux normes accessibilité de la mairie.	104 901.16 €
Immobilisations corporelles	Achat d'un bâtiment de stockage communal impasse Lagrange -	27 925.20 €
Immobilisations incorporelles	Honoraires Architecte	6480.00 €
Immobilisation en cours	Construction de la palissade devant l'école	2310 €
Total des dépenses d'investissement		141 616.36 €

Recettes d'investissement	Principaux postes	Montants
Excédent d'investissement reporté	Economies réalisées par la commune l'année précédente	27 207.90 €
Dotations, fonds divers et réserves	Taxe d'aménagement et récupération de la TVA de l'exercice antérieur	59 566.19 €
Subventions d'investissement reçues	Aide de l'Etat et du Département	3 753.45 €
Emprunts et dettes assimilées	Caution reçue	380.00 €
Total des produits		90 907.54 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	0.00 €
Total des produits d'investissement		90 907.54 €

Sur l'exercice 2018, La commune a fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment communal à des fins de stockage (décorations de Noël – meubles – pupitres d'écoliers etc...). Ce bâtiment est situé au cœur du village, impasse Lagrange.

Devant l'entrée de l'école, une palissade métallique a été construite pour en améliorer la sécurité.

Il n'a pas été possible de mettre en œuvre le projet de maison de la Chasse pour des raisons financières, l'Etat n'ayant pas retenu ce projet au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Cette année le compte administratif enregistre un déficit d'investissement de 50 708.82 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Pour l'année 2018, cet écart était de **40 414.04 €**.

En ajoutant l'excédent cumulé des autres exercices, le solde est de **189 673.92 €**.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Extrait de la note brève et synthétique disponible sur le site internet de la commune www.sainte-colombe40.fr et consultable sur demande en mairie.

Le Budget est voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Budget 2019
	Dépenses imprévues	25 000 €
Charges à caractère général	Energie, fournitures, maintenances, entretien des bâtiments et impôts	200 915 €
Personnel	Salaires et charges	227 000 €
Atténuation de produits	Contribution au mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.	20 047 €
Autres charges de gestion courantes	Pompiers, indemnités subventions aux association et participation aux organismes de regroupements	94 600 €
Charges financières	Intérêts d'emprunt	10 600 €
Total des charges		578 162 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	42 230 €
Total dépenses		620 392 €

Recettes de fonctionnement	Principaux postes	Budget 2019
Produits et services	Services périscolaires, Trinquet, cimetière, salaires mis à disposition d'autre collectivités	36 200 €
Impôts et taxes	Taxes d'habitation, taxes foncières, impôts des entreprises compensés par le communauté de commune	266 600 €
Dotations et participations	Dotations de l'Etat et subventions	135 421 €
Autres produits	Revenu des immeubles (logements et location des salles)	33 006 €
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés absents	6 300 €
Excédent de fonctionnement reporté	Excédent cumulé des années précédentes	142 865 €
Total des produits		620 392 €

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Budget 2019
Emprunts (Capital)	Emprunts liés à la réfection des bâtiments et d'aménagement du bourg, à la réalisation du Trinquet et à la mise aux normes accessibilité de la mairie.	36 000 €
Immobilisations corporelles et incorporelles	programme d'investissement réalisable pour l'année	58 480 €
Immobilisation en cours	Programme de remise aux normes accessibilité du bâtiment de la mairie et sécurisation de l'entrée de l'école.	4 000 €
Déficit d'investissement reporté	Besoin de financement résultant de l'exercice 2018	50 708 €
Total des dépenses d'investissement		149 188 €

Recettes d'investissement	Principaux postes	Budget 2019
Dotations, fonds divers et réserves	Taxe d'aménagement et récupération de la TVA de l'exercice antérieur. Excédent de fonctionnement capitalisé	52 158 €
Subventions d'investissement reçues	Aide du Département et de l'Etat	7 800 €
Autres immobilisations financières	Emprunts et cautions	47 000 €
Total des produits		106 958 €
Opérations d'ordre	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	42 230 €
Total des produits d'investissement		149 188 €

Afin de soutenir sa politique d'investissement avec de nouveaux projets au niveau de l'aire de loisirs et de prévoir la marge de manœuvre nécessaire pour la réalisation future d'une tranche d'assainissement collectif sur le territoire de la commune, et ce malgré une baisse conséquente des dotations de l'Etat, il a été décidé une augmentation de 5% des taux des impôts locaux.

Les taux pour 2019 ont été fixés comme suit :

- **Taxe d'habitation : 13.27 %** (moyenne départementale 25.78 %, moyenne nationale 24.54 %)
- **Taxe foncier bâti : 15.52 %** (moyenne départementale 19.96 %, moyenne nationale 21.19 %)
- **Taxe foncier non bâti : 76.75 %** (moyenne départementale 49.67 %, moyenne nationale 53.77 %)

Les taux des taxes d'habitation et de foncier bâti restent néanmoins bien en-deçà des moyennes départementales et nationales pour les communes de même niveau.

CONCERT DE PRINTEMPS DU CONSERVATOIRE:



Le 11 avril, les élèves de l'antenne Chalosse Tursan du conservatoire des Landes sont, comme chaque année, venus nous présenter leur travail.



Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire Philippe Dutoya, le concert a commencé devant une importante assemblée. Familles, amis sont venus écouter les progrès faits par ces jeunes musiciens durant l'année. Ce concert s'est terminé autour du verre de l'amitié.



AMICALE DU LAUDON



**INAUGURATION
LE DIMANCHE 5 MAI
DE L'OUVERTURE
DU BAR DU TRINQUET
TOUS LES DIMANCHES
DE 8H à 13H**

L'AMICALE DU LAUDON ET LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE OUVRENT LE BAR DU TRINQUET TOUS LES DIMANCHES MATINS

Dès 8 heures vous pouvez boire un café accompagné de viennoiseries ou préférer l'heure de l'apéritif pour déguster une bière pression par exemple... Vous pourrez également y acheter ou récupérer le Sud Ouest, préalablement commandé.

L'occasion pour tous de partager un moment très convivial, de profiter de la terrasse et des espaces sportifs en tous genres ...

Ces services pourront évoluer suivant vos demandes, suivant l'intérêt, l'engouement et la fidélité que vous apporterez à ce nouveau lieu de rencontres hebdomadaires.

Des créneaux au trinquet, de 9 h 00 à 12 h 00, sont ouverts. Pour plus d'information,

n° téléphone: 05.58.79.55.81 ou

par mail: trinquet.saintecolombe@orange.fr

Ou sainte.colombe@wanadoo.fr

La "place libre" du fronton et le boulodrome sont disponibles.

**Venez nombreux et
régulièrement afin que ce
projet puisse perdurer...**



CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DES MÈRES:



Monsieur Le Maire Philippe Dutoya et son conseil municipal ont été heureux de vous recevoir à la traditionnelle cérémonie de la Fête des Mères le dimanche 26 mai 2019 à 11 h 30 au trinquet.

Les Colombines et Colombins sont venus nombreux pour honorer les nouvelles mamans de l'année.

Dommage, une seule maman était présente.

Après le discours de Monsieur Le Maire, Philippe Dutoya, et la remise du bouquet à la Maman, cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

Ce même dimanche avait lieu, aussi, les élections européennes et la vente de pâtisseries par l'Association des Parents d'Élèves du regroupement scolaire.



CHALOSSE TURSAN EN SCÈNE:



Un vendredi par mois, le canton se met à l'heure du théâtre ! Vendredi 17 mai, c'est à Sainte Colombe que Chalosse Tursan en Scène, a planté son décor pour cette avant-dernière représentation de la saison 2018–2019 du Festival de théâtre en milieu rural. Les 8 comédiens de la troupe Saltim'Born de Biscarrosse nous ont présenté leur pièce:

« *La presse est unanime* », de Laurent Ruquier.

Une comédie qu'il ne fallait pas manquer !

Devant un public d'environ 150 personnes, la troupe nous a offert un agréable moment.

Bien sûr le verre de l'amitié a clôturé cette agréable soirée.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine!





FÊTE DES ÉCOLES: LES 40 ANS DE L'APE

Après quelques réunions de préparations, de réflexions, de dégustations et de débats d'idées, l'organisation du jour le plus intense pour l'APE, arrivait enfin en cette fin d'année scolaire 2018-2019 !

Dès vendredi après-midi, des membres de l'APE s'activaient déjà pour installer les tables, les barrières de sécurité, et commencer les mises en places pour le repas du lendemain !

Le samedi, tôt le matin, les membres de l'APE mettaient la main aux derniers préparatifs et aux derniers détails de cette grande journée. Vers 9h30 les premiers acteurs, les maîtresses et les élèves arrivèrent. Très vite les gradins se sont remplis des familles et amis venus en grand nombre applaudir les enfants.

Puis tout s'enchaina très vite, les discours de Monsieur Philippe Dutoya Maire, qui est aussi Président du SIVU, des Co présidents de l'APE, Éric Dumas administrateur d'Euralis (notre sponsor officiel) et de la directrice de l'école de Sainte Colombe Marie Gaillard.

Le spectacle, préparé par les maitresses et les élèves du RPI de la Peyreloune, sur le thème de la forêt et de l'écologie, put alors commencer.

Une bien belle représentation jouée devant un grand nombre de spectateurs.



Tous purent ensuite profiter de l'apéritif offert par la Municipalité de Sainte Colombe .

Le repas servi pour les gourmets et gourmands comprenait :

Assiette landaise avec foie gras, Magret de canard accompagné de pommes forestières, salade et fromage puis tarte aux fruits.

Il fallait bien se nourrir et reprendre des forces pour pouvoir se dépenser et profiter des divers jeux proposés l'après-midi:

Tir à l'arc, jeux en bois, Escape Game...etc.. il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !!

Puis ce fut la fin de cette grande journée, avec son lot de rangement et nettoyage des lieux.

Un joli bilan de cette journée qui avec une température clémente, fut très agréable pour toutes et tous.

Un grand merci à EURALIS pour son offre généreuse ainsi qu'à tous les acteurs qui ont œuvré pour que cette journée soit réussie.

Et n'oublions pas ce que les enfants nous rappellent:

préserver la planète c'est l'affaire de tous !

A l'année prochaine.





40 ANS, JOYEUX ANNIVERSAIRE L'APE.



Créée en 1978, l'APE a été animée par de nombreux membres pendant ces 40 ans.

Elle a pour but : - de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école.

- d'étudier et réaliser des activités culturelles et récréatives.
- de représenter les parents auprès des pouvoirs publics.
- jusqu'à cette fin d'année de gérer bénévolement les comptes de la cantine scolaire.

Pour tout cela et pour nos enfants nous nous devons de faire perdurer cette association, c'est pour cela que la participation et l'engagement des bénévoles sont très importants.

APPEL AUX PARENTS ET AUX FUTURS PARENTS:

Chaque année, des membres de l'APE nous quittent car leurs enfants partent au collège.

Si vous souhaitez vous investir, donner un coup de main ou autres pour les élèves du RPI, faites vous connaître auprès d'un membre de l'APE. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de l'équipe.

Nous remercions, le SIVU, les Mairies, les personnels communaux, les cantinières, les enseignantes, les Atsem pour leur implication auprès de nos enfants afin qu'ils s'épanouissent au mieux.

Bonnes vacances à toutes et à tous

Les co-présidents: Anne-Claire Fourcade pour la commune d'Horsarrieu

Laurent Michaud pour la commune de Serres Gaston

Xavier Hourcade pour la commune de Sainte Colombe : 06.33.80.00.36



A.C.C.A



L'ACCA de Sainte Colombe procède pendant les mois de juillet et août à des tirs sur les nuisibles, afin de protéger les cultures. Ces tirs sont réalisés, soit le matin soit le soir, par des personnes autorisées par le Président de L'ACCA. Les postes de tirs ou les chemins concernés sont balisés par un panneau de battue.

Le piégeage agréé a commencé le long des cours d'eau, des fossés, des pièges sont posés, afin de limiter la prolifération des ragondins. Il est recommandé d'être prudent aux endroits signalés par un panneau. Sensibilisez les enfants et tenez vos chiens en laisse.

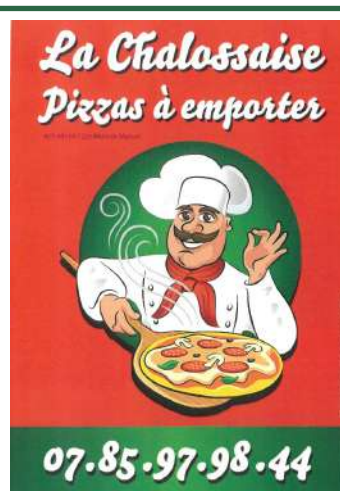
Rendez-vous à tous le samedi 31 août pour la journée inter-associations

Nouveau à Sainte Colombe

Tous les mercredis à partir du 10 juillet vous trouverez des pizzas à Sainte Colombe.

Sur le parking devant la salle polyvalente, tous les mercredis soirs à partir de 18h15 et jusqu'à 21h15, vous trouverez le camion de pizzas à emporter

« La Chalossaise ».





TENNIS CLUB



MARCHÉ DE PRODUCTEURS:

Pour cette deuxième édition le marché des producteurs a été un Gros succès.

Mardi 18 juin pas moins de 400 couverts ont été servi aux visiteurs venus nombreux. Avec une température idéale,



une ambiance chaleureuse et une grosse présence des colombins, tous les éléments étaient là pour passer un moment très convivial.

**Rendez-vous
l'année
prochaine !**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Le tennis club poursuit sa marche en avant !

C'est un Président heureux qui a ouvert cette Assemblée Générale, vendredi 28 juin, en remerciant de sa présence la très nombreuse affluence.

Après un bilan moral où Eric Lesbarrères, le Président, a énuméré les nombreuses satisfactions de la saison,

- hausse importante des effectifs (pratiquement 70 adhérents)
- création d'une équipe féminine
- création d'une équipe des plus de 60 ans engagée pour la coupe Félix Sarailh. Cette équipe est devenue championne de ligue.

Le Président a remercié très chaleureusement l'ensemble des licenciés colombins qui participent activement à la vie du club.

Après le compte rendu financier qui a permis de s'apercevoir de la bonne santé financière de l'association, Eric Lesbarrères a adressé de vifs remerciements à la Municipalité pour l'installation de l'éclairage sur le court existant (pratiquement terminé) mais aussi pour les futurs travaux du second court qui sortira de terre en fin d'année.

Dans son intervention, Monsieur le Maire Philippe Dutoya, s'est réjoui de la très bonne santé du Tennis colombin et s'est dit heureux de pouvoir participer à son développement . Après les très nombreuses récompenses, le président a convié l'assemblée à un sympathique buffet dinatoire.



COUPE SARAILH: **3^{ème} titre pour le club**

L'équipe Colombine engagée dans la coupe Félix Sarailh, (les plus de 60 ans), est devenue Championne de ligue en battant l'équipe girondine du BARP 3 à 1.

Un parcours remarquable pour cette équipe qui aura terminé la saison invaincue.

Bravo à Jeannot Dupouy, le capitaine, Jean Pierre Boueilh, Bernard Castets, Coco Dané et Jacques Remazeilles.



RENDEZ VOUS DE LA RENTRÉE:

Le samedi 31 aout pour la journée INTER ASSOCIATIONS à Sainte colombe

Le Dimanche 6 OCTOBRE à Sainte Colombe DAVID OLAIZOLA en concert

TRINQUET

CLASSEMENT TOURNOI OPEN 2019



1^{ère} Série :

Michel Gatelier et Samuel Carlos
vainqueurs face à
Frédéric Cadillon et Jérôme Lafargue



2^{ème} Série :

Guillaume Laulhé et Sébastien Moncade
vainqueurs face à
Jérémy Poussi et Michel Gouaillardou



3^{ème} Série A :

Lionel Touyarou et Jacques Lamarcade
vainqueurs face à
Jean Marie Lafargue et Frédéric Dupouy



3^{ème} Série B :

Pierre Dutauzia et Jean-Claude Colaqui
vainqueurs face à
Éric et Rémi Lesbarrères



4^{ème} Série :

Bernard Expert et Serge Darrieutort
vainqueurs face à
Guillaume Saint-Cricq et Rony Pellerin



5^{ème} Série :

Etienne Bousquet et Renaud Lafitte
vainqueurs face à
Serge De Matos et Nicolas Moreau



6^{ème} Série Féminine :

Sandrine Aimé et Sylvie Carricart
vainqueuses face à
Claire Guuichaman et Géraldine Bestaven



MEDIATHEQUE

RONDE DES NUITS:



Vendredi 11 avril, jour de vacances scolaires de Pâques, s'est déroulée la 2^{ème} *ronde des nuits* à Sainte Colombe.

Cette fois encore, c'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli dès 20h à la bibliothèque parents et enfants. Vêtus de nos plus beaux pyjamas, accompagnés d'une foule de doudous et lovés dans des plaids, nous nous sommes promenés d'histoire

en histoire ... Puis nous avons dégusté tous ensemble un chocolat (trop !) chaud avant de nous séparer pour aller nous coucher... Rendez vous à la rentrée prochaine pour de nouvelles rondes des nuits.

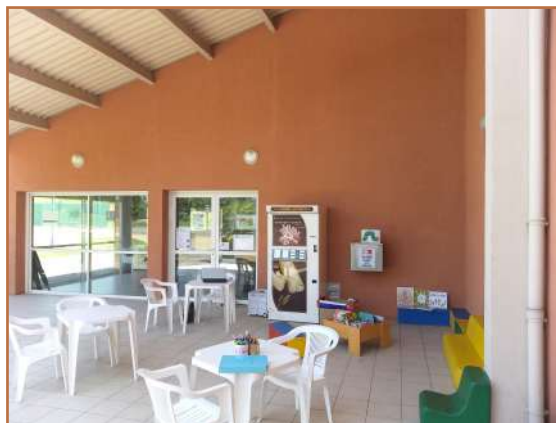


LES MERCREDIS HORS LES MURS:

Ca y est la bibliothèque se remet au vert !

En effet depuis le mercredi 12 juin, la bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 15h à 18h, comme l'année dernière, sur la terrasse du trinquet.

Une sélection de livres et d'activités y attendent petits et grands. C'est l'occasion de se retrouver pour profiter de l'espace, du grand air et pour partager des moments de détente. Le lieu permet aux enfants de se dépenser et de profiter des structures en place (cage



de foot, fronton, panier de basket, tennis...)sous **votre** surveillance. Avec leur matériel les enfants peuvent aussi faire du vélo, de la trottinette, du roller, toutes sortes d'activités seul ou à plusieurs. Puis ils peuvent venir se reposer autour d'un livre, d'un coloriage ... N'hésitez pas à apporter un goûter et de quoi boire. Vous pouvez aussi venir avec des jeux que vous voudriez faire découvrir et partager avec d'autres enfants.

Je vous y attends les Mercredis :

10, 24 et 31 juillet ainsi que les **1er, 7 et 14 août.**



À SAINTE COLOMBE

2ème JOURNÉE INTER ASSOCIATIONS

LE **SAMEDI 31 AOÛT** DÈS **14 H 30**

SOIRÉE TAPAS DÈS 18H30

**ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES POUR
CLOTURER CE MOMENT CONVIVIAL.
VENEZ DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR
LES ASSOCIATIONS DE VOTRE VILLAGE
QUI ANIMERONT L'APRÈS-MIDI.**



FOIRE DE L'ASCENSION:

C'est sous une belle journée ensoleillée que les visiteurs ont pu flâner et se balader entre les stands des exposants dont le nombre reste identique aux années précédentes. On peut aussi se réjouir du nombre de 350 repas servis qui est bien meilleur que l'année précédente.



Encore une fois les organisateurs remercient tous les bénévoles Colombins qui ont œuvré lors de la préparation ou pendant toute la journée.

COMPTE-RENDU SPORTIF:

La saison de basket s'est clôturée par l'assemblée générale qui a eu lieu cette année à Sainte-Colombe le samedi 22 Juin.

Après le compte rendu moral du Président et le compte rendu financier de la trésorière tous les résultats sportifs des équipes ont été retracés par chaque coach.

⇒ Les U9 Mixte terminent Champions des Landes "confirmé Groupe B" et remportent le tournoi U9 Julien Simon de Monséjour

⇒ Les garçons U9 gagnent leur finale de la catégorie "Débrouillés".

⇒ Les 1ère années U11F2 font un parcours honorable dans leur catégorie.

⇒ Les plus grandes en U11F s'arrêtent aux portes des 1/4 de finale en série A.

⇒ Les U11M1 échouent de peu en finale contre le Tursan Basket mais se consolent en remportant le tournoi Julien Simon de Monséjour. Les plus jeunes U11M2 échouent en 1/4 de finale série "débrouillé".

⇒ Les filles U13 remportent le plateau série A-B.

⇒ Les U13M1 ont évolué en championnat régional où ils finissent 6èmes et n'ont pu se qualifier pour les phases finales. A un niveau moindre, les U13M2 malgré des difficultés ont tout de même ramené une coupe sur la dernière rencontre finale.



- ⇒ Les U15F ont évolué en série A et ratent de peu la qualification en phase finale.
- ⇒ Les U15M en Ctc avec CLB terminent 5^{ème} de la série A.
- ⇒ Les U17M créent la surprise de la saison en atteignant les phases finales de championnat des Landes série A, 1/4 finale perdue logiquement mais honorablement.
- ⇒ Les U18F composées de 4 1ère année et de 4 U15 font un parcours honorable dans leur championnat.
- ⇒ Les U20M s'inclinent en finale Excellence contre les Dacquois de l'ADB.
- ⇒ Chez les séniors masculins, les 2 équipes 3 et 4 se maintiennent sans problème à leur niveau respectif. Pour son retour en Région 2, les séniors 2 très rajeunis arrivent, malgré tout, à se maintenir en faisant un sans faute sur les 3 dernières rencontres de la saison.
- ⇒ Les seniors filles 1 se maintiennent au plus haut niveau départemental avec beaucoup de difficulté. Espérons que l'apport de nouvelles joueuses va redynamiser tout ce groupe qui mérite amplement d'évoluer à ce niveau .
- ⇒ Les seniors filles 2 en entente avec HMCB remportent le titre de Championne des Landes D3.
- ⇒ Après une bonne et honorable saison l'équipe première re-signe un bail en Nationale 2 .

L'expérience acquise lors de la saison passée a été bénéfique. Quoi de mieux que de finir sur un titre de Vainqueur de la Coupe Sud-Ouest face à une valeureuse équipe d'ADB. Ceux qui étaient présents ce soir-là aux arènes de Pomarez se rappelleront longtemps de cette rencontre mais surtout de la dernière action décisive dirigée de main de maître par le coach et parfaitement appliquée par les joueurs. Des comme cela on en redemanderait bien tous les ans.



* Le club de l'ASCH adresse un énorme merci aux éducateurs bénévoles , aux arbitres et officiels de table ,sans qui rien ne serait possible pour le côté purement sportif et également à la centaine de bénévoles au grand cœur sans qui rien ne serait possible pour la partie animation et évènements

* Merci également aux 3 communes , aux collectivités et à nos partenaires privés pour leur soutien.

L'ASCH vous souhaite un bel été et vous donne rendez vous en Septembre.

NOUVEAU:

Le week-end du 24 Août est organisé un tournoi amical avec la présence de 6 équipes de niveau N3 et N2. Des rencontres auront lieu le samedi à la salle de Sainte Colombe. Le programme sera dévoilé dans le mois à venir.

DATES À RETENIR

Pour les amateurs de Loto tous les jeudis soirs à Horsarrieu.

Initiation et découverte le samedi 31 août à Sainte Colombe lors du forum des associations.

Tournoi de poussins et poussines (U11) le samedi 07 septembre

Reprise du championnat Nationale 2 le samedi 07 Septembre.

site officiel: www.asch-40.com

facebook : www.facebook.com/ASCH40

Contact école de basket: F Destribos 06.71.79.06.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE QUILLES DE 6:

Cette année, comme prévu par la Fédération Départementale de Génération Mouvement, le concours départemental de quilles de six devait se dérouler mercredi 5 juin 2019. Mais la météo a bouleversé notre programme tellement l'eau de pluie recouvrait les tapis de tous les plantiers.

D'un commun accord avec Jean-Louis Castéra délégué de la FD40, Alain Mérigon de l'ASCH responsable de la restauration et le Club de l'Amitié, il a été décidé de reporter le concours de quilles au jeudi 6 juin 2019. Cette journée s'est très bien déroulée : une météo très agréable et une bonne ambiance. Seul le nombre d'équipes participantes a été modifié : 40 équipes de 3 joueurs ont participé au concours dont 4 équipes masculines et 2 équipes féminines de Ste Colombe.



Les résultats du concours :

Catégorie A : 1° l'équipe de Saint-Sever – 2° & 3° les 2 équipes de Haut-Mauco

Catégorie B : 1° l'équipe de Ste Colombe (Roger Castaing, Jean-Louis Lamothe, Jacques Peyrelongue)

2° l'équipe féminine Ste Colombe (Bernadette Diris, Monique Lacazedieu, Jeannette Hiard)

Catégorie féminine : 1° l'équipe de Ste Colombe

(Marie-Hélène Lamothe, Marylou Vidal, Edouarde Castetbon)

Ces trophées sont une récompense de la saison d'entraînement écoulée mais sont aussi un encouragement pour la poursuite de cette activité au sein de notre association.

Pendant le déroulement du concours, sous le chapiteau, les amateurs de cartes ont déroulé les tapis et tapé une belote ...

Le service de restauration du midi était assuré par des bénévoles du basket ASCH, leur menu a été très apprécié par tous.

Une fois encore, merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la bonne organisation et à la réussite de cette compétition dans notre commune.



SORTIE À GRONDIN:

Mardi 25 juin - 34 adhérents du Club de l'Amitié sont partis en balade vers Gondrin dans le Gers. Après une pause-café à Nogaro, c'est l'arrivée à Gondrin et la visite d'une fabrique artisanale de croustades : recette de la pâte, démonstration de l'étirement, préparation de la pâte au moule, cuisson et enfin dégustation.

Un joli dessert bien local la croustade !

A midi, rendez-vous au restaurant « le Pardailan » avec l'animation du repas par Gérard Vaur, fils de Piroulet. Beaucoup de rires et de bonne humeur avec ses histoires comiques, ses chansons un agréable spectacle !



Direction Eauze et la visite d'une distillerie chez un producteur de Floc et d'Armagnac en Bas-Armagnac. Le propriétaire nous installe devant l'alambic et nous explique le procédé de distillation du vin blanc en Armagnac (à partir de 3 cépages uniquement). Suit la dégustation sous les ombrages.

Ce viticulteur, très passionné de sa production vigne, nous cite une maxime gersoise :

« ARMAGNAC et cuisine d'OIE font vivre l'Homme autant de DIZAINES qu'il a de DOIGTS ». A méditer !

Retour à Ste Colombe vers 19h30 autour d'un verre de l'amitié dans la salle polyvalente.

Une journée très agréable dans une bonne ambiance.

Notre prochaine sortie programmée :

vendredi 6 septembre 2019 à Arcachon, la presqu'île du Cap-Ferret, le port de Gujan-Mestras



Comité des fêtes

RETOUR SUR LES FÊTES

Les fêtes de notre village se sont déroulées les 26, 27 et 28 avril dernier, avec cette année une météo plus clémente que les 4 dernières, ce qui nous a permis de réaliser enfin la Course Landaise dans nos arènes de SAINTE COLOMBE.

VENDREDI SOIR:



Mais c'est le vendredi soir, que ces fêtes ont débuté avec le traditionnel repas communal, animé par la banda « Les Biberons » d'Hagetmau, puis par DJ Romain.

Plus de 350 repas servis, où les anguilles ont toujours la part belle, et une bonne chambrée durant toute la fin de soirée.



SAMEDI:

LA RANDONNÉE:

Le samedi matin, 118 marcheurs motivés, piétinaient devant le Hall des sports pour la randonnée pédestre d'environ 10 Km. Parcours nouveau, préparé par une équipe locale motivée, et habituée à manœuvrer débroussailleuses et tronçonneuses....

Le Comité des Fêtes avait décidé à l'occasion de cette randonnée, de soutenir l'association « Les Gardiens Des Rêves », et par conséquent ont remis à ses dirigeants le montant des inscriptions de la randonnée 2019, soit environ 350 €.

LE BIFTECK:

Sur les coups de midi, et au retour de la randonnée, tout le monde s'attablait pour le traditionnel steak/ frites communal, avec cette année un record battu, puisque 245 repas ont été servis.

Un RDV qui s'impose de plus en plus dans nos fêtes locales.

L'APRÈS-MIDI:

Malheureusement, l'après-midi un peu pluvieux, a contraint le Comité à annuler les Olympiades, seuls les jeux gonflables, maquillages dans le Hall et manèges permettaient aux enfants de s'amuser.



SOIRÉE ANNÉE 80 ET BAL

Le soir à partir de 19h00, l'équipe de la Bodéga 80'S faisait tourner les platines, et mettait l'ambiance dans le nouveau chapiteau communal ; une ambiance des grands soirs....

Ambiance appréciée d'ailleurs par notre Député Boris VALLAUD, venu à ce moment-là, et qui a posté sur son compte Facebook, vidéo et photos.

Bodéga 80'S qui a servi aussi 112 repas dans la salle polyvalente.

A 23h00, la soirée « Shooters » démarrait dans le hall des sports, animée par DJ ROMAIN, qui avec la bodéga nous ont permis d'avoir une très belle affluence ce samedi soir.



DIMANCHE:

Le dimanche, après la messe en musique animée par l'Harmonie Amolloise, et la cérémonie devant le monument aux morts, le portedrapeau local des fêtes Thomas CANDAU, a accompagné l'harmonie jusqu'au hall des sports ; Lieu de l'apéritif et du repas « Festayres » du comité.

Beaucoup de monde dans le hall, où le record de repas là aussi a été battu puisque 390 convives se sont attablés.



Le soleil brillait ce dimanche, et à 16h30 les canons donnaient le top départ de notre course landaise formelle dans les arènes de Sainte Colombe, copieusement garnies.

Une bonne course de la ganadéria DEYRIS et de la cuadrilla de Christophe AVIGNON, qui faisait oublier celle de 2018.

Un véritable plaisir pour les membres du comité de voir vibrer enfin nos arènes, en piste, sur les gradins et en musique...

Après le vin d'honneur offert par l'Association des Club Taurins Paul Ricard, la soirée moules/ frites n'a laissé aucun mollusque revenir à la mer, puisque environ 120 personnes ont pu les apprécier.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, du comité et extra comité, ainsi que l'équipe de la bodéga 80'S et nos sponsors pour nous avoir permis d'organiser et de passer de très belles fêtes 2019.

Rendez-vous l'année prochaine..

Le comité

LA COURSE À SAINTE COLOMBE:

